

C'EST OFFICIEL !

Depuis juillet, c'est officiel, Benjamin LEGRAND a été nommé Responsable de Section Syndicale à La Mondiale par la Fédération CGT Banque-Assurance. C'est une belle reconnaissance de l'efficacité du travail de notre section syndicale.

La CGT La Mondiale peut désormais intervenir officiellement auprès de la Direction et accompagner les salariés qui le souhaitent.

Vous souhaitez être un acteur privilégié des changements du groupe et intégrer une équipe jeune et dynamique ? Rejoignez la CGT !

LA REGLE A-T'ELLE CHANGE ?

Les départs en congés seraient-ils un bon prétexte pour faire des entorses au règlement intérieur ?

En effet, il a été demandé à certains collaborateurs leurs codes d'accès afin que leurs « binômes » prennent le relais durant leurs absences.

Cette exigence met les collaborateurs en porte à faux car il est compliqué de refuser une demande de sa hiérarchie.

Or, la charte informatique du groupe, page 4, est annexée au règlement intérieur ; En cas de non-respect, une sanction disciplinaire allant jusqu'au licenciement peut être envisagée. Et en page 9 et 10, elle précise que l'utilisateur est responsable de l'utilisation faite de ses droits d'accès.

Nous demandons à la Direction de rappeler cette règle aux équipes ou de nous préciser exhaustivement les dérogations à cette charte !

REORGANISATION RH : Notre DRH adepte du monologue social !

En juin, notre DRH présentait un projet de réorganisation des services RH. A juste titre les élus Mondialistes ont refusé de rendre un avis, faute d'éclairage de l'instance unique (IU). Cette réorganisation touche aux conditions de travail en créant de nouveaux métiers (RH partenaire) : l'IU devait donc se prononcer sur ce dossier avant le CE. **La nouvelle DRH a pourtant estimé que les partenaires sociaux avaient rendu un avis. « Circulez ! il n'y a rien à dire » !**

Cette conception du dialogue social détonante est dommageable, la fonction RH ayant pris une place grandissante dans la stratégie d'entreprise. Elle n'est plus cantonnée à la simple gestion administrative du personnel mais est plurielle et composée d'expertises pointues. Le sujet promettait donc de beaux échanges.

Dans ce projet, la DRH élude des questions qui ne trouveront réponses qu'avec des collaborateurs RH impliqués (Ce que le digital va révolutionner ? Comment les RH vont accompagner les managers dans une démarche plus collaborative ? Quels moyens donnés à nos collègues RH pour répondre à leurs multiples missions, au règlementaire... ?). Ces précisions, porteuses de sens, auraient été les bienvenues pour nos collègues que nous sollicitons tous régulièrement (paie, formation, ...).

La DRH propose du décloisonnement, de la transversalité... **Mais, il ne suffit pas de décréter la décentralisation pour qu'elle se réalise** et il aurait été souhaitable que les services Monsois soient bien plus associés dans ces nouvelles orientations. La compétence n'est pas un apanage Haussmannien, elle existe aussi à Mons !

Autres bémols, la standardisation de process qui conduit à une dilution de l'accompagnement individuel ; le dimensionnement des équipes RH qui n'ont pas été interrogés malgré une charge de travail indéniable est de plus en plus complexe...

La CGT soutient le positionnement des élus La Mondiale sur cette réorganisation brouillonne, sans concertation avec les collaborateurs terrain. Nos collègues RH méritaient un projet bien plus ambitieux et bien mieux travaillé ! Nous déplorons cependant les avis positifs des organisations syndicales d'AG2R ou seule la CGT s'est démarquée avec un avis négatif qui souligne une occasion ratée !



AG2R LA MONDIALE



Les Directions d'AG2R-La Mondiale et de la Matmut travaillent actuellement pour proposer une bourse à l'emploi commune. Les postes vacants des deux côtés pourraient donc être des opportunités intéressantes pour les collaborateurs qui souhaitent changer de métier ou bénéficier d'une mutation géographique. Un travail est en cours sur les différentes interrogations : Quid de l'ancienneté, du statut, du salaire... ? Les salariés du groupe seront-ils prioritaires sur ces postes ?

Les réponses seront apportées lors du lancement prévu en Septembre/Octobre 2018. Environ 150 postes seraient disponibles dans chaque entité, ce qui fait 300 postes à pourvoir.

Nous nous félicitons de cette première brique commune, mais nous serons toutefois attentifs sur le bon déroulement et les conditions sociales du transfert de personnel.

TELETRAVAIL : Déjà les 1^{ers} couacs

La méthode actuelle de la DRH est d'aller vite... Trop vite?! Sa volonté de rompre avec l'inertie de notre groupe, nous y souscrivons. Mais, ne pas tenir compte de notre culture d'entreprise et ainsi mieux appréhender nos capacités est clairement une erreur. La CGT l'a revendiqué dès le début, elle est très favorable au télétravail. **Mais dès l'ouverture des négociations, nous dénonçons un calendrier de déploiement intenable. Les faits nous donnent, hélas, raison.** La Direction Générale qui fanfaronnait sur une date effective au 1^{er} octobre a drastiquement revu sa copie et le déploiement se fera dans le temps ! Bonjour la frustration pour celles et ceux qui pensaient intégrer le dispositif dès l'automne. **Loi d'être réfractaire aux changements lorsqu'ils sont positifs pour les salariés, Les Organisations Syndicales doivent être écoutées de par leur connaissance terrain dont l'entre-soi haussmannien est déconnecté !**

TRANSFORMATION DE LA DISTRIBUTION : Quand l'unité syndicale porte ses fruits

Soulignons la bonne initiative de la CGC avec son tract d'alerte sur les commerciaux distribué en juillet. Bien évidemment, comment ne pas souscrire à toutes initiatives en faveur des salariés ? Le MDPro est mal traité, sans moyen, sans reconnaissance ! Mais attention à ne pas opposer les commerciaux et les administratifs. Les procédures qu'appliquent les uns et qui contraignent les autres sont souvent le fruit d'outils informatiques, de procédures règlementaires voir d'élus qui ne tapent pas du poing sur la table pour que les choses changent !

Quoiqu'il en soit, ce tract qui dénonce le malaise des commerciaux a eu pour effet **le vote en CE d'une expertise sur le projet de transformation de la distribution. Cette expertise devrait permettre d'appréhender enfin l'objectif voulu. L'ensemble doit être clarifié car l'arrivée de la Matmut apportera sûrement son lot de changements au projet initial ...**

CGT La Mondiale et CGT MATMUT : Déjà prêt !

Depuis plus d'un an, la CGT tracte régulièrement afin de vous informer sur la vie du groupe. Ce travail de terrain est fondamental pour un Syndicat puisqu'il permet d'échanger ensemble et d'appréhender au mieux vos problématiques afin d'y apporter des solutions.

Il est heureux que cette présence ait réveillé d'autres Organisations Syndicales. Ainsi en juin et juillet dernier, nos amis de la CFDT, puis de la CGC, tractaient à leur tour après de (trop) longs mois « d'absence ».

C'est un bien pour tous les collaborateurs car cela crée de l'émulation entre syndicats dont chaque salarié pourra tirer bénéfice (La preuve ci-dessus pour les commerciaux).

Pour un salarié, il est parfois difficile de comprendre ce qui différencie les Organisations Syndicales. Pour la CGT, les autres Syndicats sont des partenaires et surtout pas des adversaires. Ceci étant précisé, il peut pourtant y avoir des divergences fortes.

Par exemple, la CFDT écrit dans son tract : « **Nous défendons d'abord les droits des collaborateurs du GIE La Mondiale** ».

A contrario, la CGT défend les droits de **TOUS** les salariés du groupe : La Mondiale, AG2R et MATMUT. Syndiqués et non syndiqués !

C'est une belle et douce musique de penser que seul on peut imposer ses vues. Nous respectons le choix de la CFDT, mais nous ne le partageons pas. En effet, que pèsera la CFDT La mondiale qui défend 2500 collaborateurs face à une CFDT MATMUT qui en représente 6500 si elle aussi ne défend que ses collaborateurs ?

Notre opinion c'est que la CGT La Mondiale, AG2R et MATMUT qui défendra 17 000 collaborateurs sera beaucoup mieux armée face à une Direction qui sera très marquée MATMUT avec le départ de membres historiques La Mondiale du COMEX, André RENAUDIN en tête !

Pendant qu'au COMADIR ils s'écharpent déjà pour savoir qui conservera sa place, nul doute que notre entente et nos tracts communs avec la CGT MATMUT ne sont pas des plus appréciés !

Etre syndiqué à la CGT, c'est quoi ?

C'est aider les autres, apporter son expérience et son expertise ; c'est exprimer librement son opinion, débattre et participer à la prise de décision ; et pour celles et ceux qui le souhaitent, c'est s'impliquer pour exercer des responsabilités syndicales pour être plus efficaces collectivement.

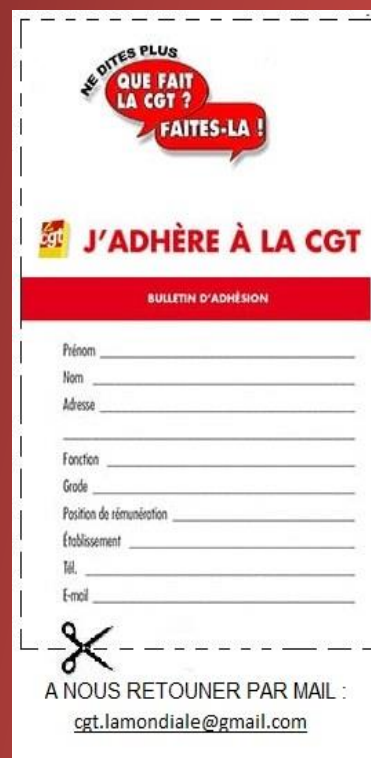
La CGT fait le choix de la démocratie. Elle décide de ses orientations avec les syndiqué-e-s cadres et non cadres.

Pourquoi une cotisation syndicale ?

Elle matérialise l'appartenance du syndiqué à la CGT, et est la principale source de financement du syndicat.

La cotisation forfaitaire permet un crédit d'impôt de 66 % de son montant. Ainsi, une cotisation de 10€ mensuel vous coûte réellement 3.40€.

Bienvenue à tous ceux qui décident de ne plus râler seuls dans leur coin mais qui ont la volonté d'améliorer les conditions de travail, les rémunérations, les orientations de l'entreprise !



**NE DITES PLUS
QUE FAIT
LA CGT ?
FAITES-LA !**

J'ADHÈRE À LA CGT

BULLETIN D'ADHÉSION

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Fonction _____
Grade _____
Position de rémunération _____
Établissement _____
Tél. _____
E-mail _____

✂

A NOUS RETOURNER PAR MAIL :
cgt.lamondiale@gmail.com